VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 41

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES DIVERSES

Ne prennent pas part au vote de la délibération n° 41 : Mesdames Isabelle LAVEST, Manuela FERREIRA DE SOUSA et Messieurs Philippe BOHELAY, Didier MULLER, Guillaume VIMONT en tant que membres de l'Assemblée Générale du Comité des fêtes de Clermont-Ferrand

Plusieurs associations locales bénéficient, soit en raison de l'importance de leurs activités, soit parce qu'elles organisent une manifestation annuelle reconnue, d'une subvention qui leur est allouée dès le vote du Budget Primitif.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

IL ÉTAIT UNE FOIS MONTFERRAND

L'association organisera la 23ème édition des Fêtes Médiévales de Montferrand les 1, 2 et 3 juin 2018. Ces 23èmes fêtes auront pour thème « les métiers » et « les combats » et proposeront divers espaces d'animation autour de reconstitutions historiques, vieux métiers, vie quotidienne et spectacles artistiques.
Cette année le marché artisanal sera concentré sur une seule place de façon à créer un village médiéval, et des combats auront lieu sous les remparts avec initiations au tir à l'arc et au maniement des armes.
Cette édition servira de tremplin aux fêtes médiévales de 2019 qui célébreront les 900 ans de la fondation de Montferrand.

En 2017, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant total estimé à 11 767 €.

- Le budget prévisionnel 2018 fait apparaître un montant de : 70 900 €
- La subvention de fonctionnement 2017 était de : 20 000 €

Subvention sollicitée : 25 000 €
Subvention proposée : 20 000 €

COMITÉ DES FÊTES DE CLERMONT-FERRAND

Le Comité des Fêtes participe à l'animation de la Ville par l'organisation de différentes manifestations ouvertes gratuitement aux personnes âgées. Il organisera ses spectacles de l'année 2018 à l'Opéra-Théâtre et à la Maison de la Culture.

En 2017, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant de 10 349 €.

- Le budget prévisionnel 2018 fait apparaître un montant de : 16 210 €
- La subvention de fonctionnement 2017 était de : 10 000 €

Subvention sollicitée : 15 000 €
Subvention proposée : 10 000 €

LES AMIS DU CAFÉ-LECTURE LES AUGUSTES

L'association a pour objet la promotion et le développement de l'écrit sous toutes ses formes par l'animation du café-lecture les Augustes.

Le café-lecture les Augustes est un espace de culture et de lien social qui s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et vise ainsi l'accès de tous et par tous à la culture et l'éducation. Il offre un accès libre à de nombreux ouvrages, journaux, revues thématiques et une connexion internet. Des actions sont également proposées chaque jour (cafés citoyens, cafés langues, débats, projections, rencontres,...) et sont animés par des associations locales, des intervenants ou des bénévoles du café. Il s'attache aussi à combattre les inégalités culturelles et sociales, l'exclusion liée à la lecture et à l'écriture, aux origines sociales.

- Le budget prévisionnel 2018 fait apparaître un montant de : 72 700 €
- La subvention de fonctionnement 2017 était de : 10 000 €
Subvention sollicitée : 10 000 €
Subvention proposée : 10 000 €

ALLIANCE UNIVERSITAIRE D'AUVERGNE - SOCIÉTÉ DES AMIS DES UNIVERSITÉS DE CLERMONT-FERRAND

Cette association a pour mission la promotion des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche de l'Académie de Clermont-Ferrand. Elle encourage et développe les recherches et les études faites en Auvergne et met à jour les connaissances sur les sujets les plus divers à des fins de vulgarisation. Depuis 1884, elle édite la Revue d'Auvergne, chargée de diffuser l'information scientifique qui paraît une fois par an en numéros simple ou double.

La Ville met à disposition de l'association des locaux pour le stockage des numéros de la revue (rue Docteur Balme à Montferrand), ce qui représente, en 2017, un avantage en nature évalué à 13 822 €.

- Le budget prévisionnel 2018 fait apparaître un montant de : 29 350 €
- La subvention de fonctionnement 2017 était de : 5 000 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : 5 000 €

CEZAM AUVERGNE

L'association propose des activités et des actions culturelles (service billetterie, passeport-cadeau, spectacles de fin d'année…) à ses adhérents (comités d'entreprises, amicales du personnel, comité d'œuvres et d'action sociale…). La subvention sollicitée est allouée aux charges indirectes (animation de projets particulièrement).

Les adhérents de la carte CEZAM bénéficient du tarif réduit pour l'accès aux musées de la Ville.

- Le budget prévisionnel 2018 fait apparaître un montant de : 768 569 €
- La subvention de fonctionnement 2017 était de : 5 000 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : 5 000 €

LA SEMAINE DE LA POÉSIE

L'association œuvre afin de favoriser et développer une ouverture culturelle et éducative à la poésie contemporaine, principalement en milieu scolaire mais aussi auprès du grand public et des publics empêchés (structures pénitentiaire, hospitalière...).

Elle organise pour cela un festival annuel de poésie contemporaine dans le cadre de la manifestation nationale « Le printemps des poètes ». La prochaine édition se tiendra du 3 au 18 mars 2018 avec pour thématique : l'ardeur.

Tout au long de l'année, l'association propose également un cycle de lectures « Poésie hors saison », qui consiste en l'invitation d'un poète par mois pour des lectures grand public. Ces rencontres auront notamment lieu à la Librairie Les Volcans, en salle Georges Conchon en partenariat avec Sauve qui peut le court métrage, ou encore au cinéma Le Rio.

En 2017, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant estimé à 25 377 €.

- Le budget prévisionnel 2018 fait apparaître un montant de : 82 650 €
- La subvention de fonctionnement 2017 était de : 5 000 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : 5 000 €

CERCLE AMÉLIE MURAT

L'association a pour mission de perpétuer le souvenir de la poétesse Amélie Murat et de promouvoir la poésie.

Elle organise chaque année des lectures et des récitals afin de faire connaître le plus souvent en musique les œuvres de poètes régionaux, nationaux ou étrangers et décerne un prix de poésie francophone (prix de la Ville).

En 2017, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant estimé à 2 799 €.

- Le budget prévisionnel 2018 fait apparaître un montant de : 5 000 €
- La subvention de fonctionnement 2017 était de : 2 170 €

Subvention sollicitée : 2 200 €
Subvention proposée : 2 170 €

LES AMIS DU VIEUX CLERMONT

Elle remet chaque année, dans le cadre du Festival du Court Métrage, le « Prix du rire Fernand Raynaud » doté par la Ville.

Son objet est d'assurer la connaissance de la vie clermontoise d'autrefois par divers moyens notamment expositions, conférences, publications.

- Le budget prévisionnel 2018 fait apparaître un montant de : 3 760 €
- La subvention de fonctionnement 2017 était de : 1 500 €

Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 JAN. 2018

Le Maire,

Olivier BIANCHI